

Collectif pour la future Maison de Quartier du Nord, Compte rendu de la rencontre avec les coopératives d'habitants du 29/08/2016

Lundi 29 août 2016 à 19h à la Cabane des Bossons. Ont participé à la séance :

- Pour le Collectif : Agnieszka Majczyk, Charles Djomoo et Antonio Rosato (tous 3 également membres de la nouvelle association d'habitants de la Blécherette) ; Marie-France Hamou, Véronique Biollay et Vincent Rocher (tous 3 également membres de coopératives d'habitants, cf. plus bas) ; Philippe Solms (Association Ecoquartier).
- Pour l'équipe d'animation / la FASL : Christoph Lebourg et Daniel Kohlbrenner
- Pour les coopératives d'habitants : Nicolas Borboen et Lauren Deppierraz pour Ecopolis ; Nadia Christinet pour C-Arts-Ouches ; Véronique Biollay pour Le Bled ; Patrick et Louise Beetschen pour le groupe Cité Solidaire affilié à la Codha ; Vincent Rocher pour le groupe Ludovie affilié à la Codha ; Dario Taschetta et Charles Truchot pour la Codha (et la PECHE Plateforme d'échange des coopératives d'habitants pour les écoquartiers) ;

a) Introduction

Philippe introduit le contexte en rappelant que la future Maison de Quartier du Nord (dont le nom est provisoire) remplacera le centre d'animation des Bossons. Ce centre propose des activités pour un bassin de population d'environ 6'000 personnes, alors que la Maison concernera non seulement ces 6'000 personnes, mais aussi les 9'000 habitants du futur écoquartier des Plaines-du-Loup, c'est-à-dire un total de 15'000 habitants.

Au cours du tour de table pour que chacun se présente, on mentionne la création en cours de l'association d'habitants de la Blecherette, dont le but est de contribuer à la vie et aux activités actuelles du Centre des Bossons, mais qui constituera aussi le socle associatif de la future Maison de Quartier. Cette démarche de création se fait en parallèle des activités du Collectif, qui lui est prioritairement concentré sur la démarche participative liée à la réalisation architecturale de la future Maison de Quartier (celle-ci devrait voir le jour d'ici 4 ans).

Le Collectif a invité les coopératives retenues par la Ville pour construire des logements dans la première tranche du futur écoquartier des Plaines-du-Loup dans le but d'échanger et de savoir qui a l'intention de proposer quoi comme espaces communautaires.

En effet, tous ces investisseurs ont la volonté de proposer des lieux et des activités ouverts à tous, il semble important de se coordonner tous ensemble pour répondre au mieux aux besoins et envies et pour créer du lien. Il faut être complémentaire et pas supplémentaire.

Philippe rappelle le cadre donné par la Ville pour la future Maison de Quartier :

- sa surface devrait être, au maximum, similaire à la MQ de Chailly (2'400 m², dont 400m² d'espaces techniques)
- elle devrait proposer une aula pouvant accueillir au moins 200 personnes (soit d'environ 300m²)
- il y aurait aussi un espace réfectoire utilisé les 5 midis de semaine pour 60 enfants ; une cuisine de régénération est prévue pour les repas.
- pour la construction, un budget de 6,2 Millions de francs est alloué par la Ville (initialement 7,5, mais diminué au vu des propositions des coopératives lors de l'appel d'offre à investisseurs).

- il y aura un Mandat d'Etude Parallèle pour le bâtiment et le parc (d'environ 16'000m²), prévu pour 2017. Le cahier des charges, qui intégrera les éléments produits dans le cadre des ateliers participatifs du 25 septembre, sera élaboré par les services d'architecture et Parc et Domaines de la Ville. Il devra être terminé d'ici la fin de l'année 2016. La journée d'ateliers participatifs du 25 septembre prochain, organisée par le Collectif, a pour but de rassembler tous les besoins, les envies et les rêves, pour les transmettre à la Ville. Un forum de restitution est prévu fin novembre pour que la Ville présente comment elle a pu en tenir compte.

b) Présentations des coopératives d'habitants

Seules 4 des 5 coopératives d'habitants étaient présentes, la Meute étant excusée. Il n'a pas été possible d'avoir la présence des autres investisseurs (coopératives d'habitation, institutionnels et privés)

C-Arts-Ouches :

Nadia explique que le but de cette coopérative est de favoriser les arts (en particulier la musique, mais pas que : théâtre, peinture...) et les Ouches (petits jardins communautaires).

Il est donc prévu qu'ils aménagent dans leur construction un local pour faire de la musique, peut-être une salle de répétition pour le théâtre, des espaces de rencontre, une chambre d'amis partagée. Et en extérieur, il y aurait des jardins en bas de l'immeuble ainsi que sur le toit.

Pour cela, ils ont des contacts avec 4 partenaires potentiels :

- l'école des Jordils (pour les enfants qui ont des difficultés d'apprentissage)
- la fondation de Verdeil (pour loger des jeunes en rupture)
- la fondation pour l'enseignement de la musique
- la Manufacture (pour loger des étudiants dans des clusters)

Site internet : <http://www.c-arts-ouches.ch/>

Ecopolis :

Nicolas et Lauren expliquent qu'un point important de leur réflexion porte sur l'énergie, l'idée étant d'avoir un bâtiment à haut rendement énergétique.

Ils comptent proposer plusieurs arcades qui pourraient accueillir des commerces (petits magasins) ainsi que des lieux d'activités tels que des espaces de co-working, du Yoga, un atelier Vélo. Mais il n'y a rien de concrètement défini aujourd'hui.

Ils comptent avoir aussi une chambre d'amis commune ainsi qu'une salle commune, et aussi des jardins sur le toit.

Site internet : <http://ecopolis.ch/>

Le Bled :

Véronique détaille le programme : il est prévu d'avoir 80 logements avec également quelques PPE (cette partie permettant de financer les espaces mutualisés).

Ils ont un partenariat avec l'AVLI (ligue d'impro), ce qui implique quelques spécificité techniques : il est prévu une salle de spectacle avec une salle de répétition et un foyer d'accueil / espace de rencontre.

Ils envisagent aussi de mettre en place un « Bled BnB » : des logements d'urgence (par exemple en cas de séparation, ou éventuellement pour loger des migrants en collaboration avec l'EVAM, etc.)

Enfin un espace de co-working est aussi prévu.

Site Internet : <http://lebled.ch/>

La Meute :

Nous savons simplement qu'ils prévoient de proposer un café social, ainsi qu'un espace de développement artistique.

Site internet : <http://meute.ch/>

La Codha :

Cette coopérative genevoise a porté sa candidature en réunissant 3 groupes lausannois. Patrick décrit le groupe Cité Solidaires : un rassemblement d'un groupe de « vieux » et d'un autre de « jeunes » dans l'idée de partager, vivre ensemble, être solidaires et proposer des animations (notamment cinématographiques). Dans ce cadre, différents espaces communs ont été imaginés : des salles polyvalentes ou des chambres d'amis par exemple. Un cluster pour personnes âgées (mais pas que) est aussi imaginé. Un SEL (Système d'Echange Local) pour le quartier est aussi envisagé. De plus, toute une réflexion a été menée sur le maintien en santé des plus âgés, basée notamment sur des principes de bonne alimentation, méditation, solidarité, etc. (et pas seulement un système de santé classique).

Le groupe Louverture souhaite aussi la mise en place d'espaces communautaires.

Et le groupe Ludovie souhaite mettre en place une salle qui accueillerait des activités ludiques, pour tous les âges, en lien avec un espace qui serait dédié à une ludothèque.

Site internet : <http://www.codha.ch/>

c) Discussions

Quelques éléments relatifs aux besoins de la Maison de Quartier sont évoqués :

- il est important de réfléchir à l'accueil dans le lieu ;
- il y a un souci de privilégier des locaux polyvalents (quitte à laisser le soin aux coopératives de proposer des lieux spécialisés) et qui permettent une utilisation en parallèle (attention en particulier à l'isolation phonique) ;
- il y aura des possibilités de location de salles – notamment pour les associations – mais seulement dans la mesure des disponibilités laissées par les animations organisées par la MQ (les animations ont la priorité) ;
- il s'agira de préciser s'il y a lieu de pouvoir privatiser certains espaces ;
- il faudra faire attention à ne pas être submergé et dépassé par la gestion, au détriment des animations

Charles T. indique qu'il lui semble important que l'on puisse tous bien collaborer et partager car cela permettra à la Ville de bien ajuster le projet de la future MQ.

Daniel indique qu'outre les nouveaux espaces qui seront proposés par la MQ et les coopératives, il faudrait prendre en compte les espaces existants dans le périmètre concerné : le centre œcuménique de Bois-Gentil par exemple. Il serait intéressant que l'animation socioculturelle puisse s'appuyer sur tous ces locaux pour diverses activités.

Lauren demande comment les gens bougent dans le quartier, et s'ils viennent volontiers jusqu'au Centre des Bossons : Christophe répond qu'il faut avant tout aller vers eux pour créer du lien. D'où l'importance des animations hors murs.

Dario souligne qu'il est très dommage que la Ville ait diminué le budget alloué à cette future MQ. Cela donne un peu l'impression qu'elle profite un peu des coopératives, et cela les place dans une situation inconfortable.

De plus, les « promesses » qu'ont faites les coopératives d'habitants dans les réponses à l'appel d'offre de la Ville ne peuvent aujourd'hui pas toutes être garanties. Ainsi, si le Collectif ou la Ville part du principe que certains lieux communautaires seront mis en place par les coopératives mais que ce n'est finalement pas le cas, alors il manquera certains éléments dans le quartier.

En fait, d'une part le timing semble trop court pour permettre de bien réfléchir ensemble et d'optimiser les choses ; d'autre part ce cahier des charges est élaboré trop tôt par rapport aux réflexions qui restent à mener au niveau des différentes pièces urbaines.

Il semble donc important que les coopératives soient bien représentées le 25 septembre et mentionnent ces points.

Tous les investisseurs n'ont pas pu être contactés pour participer à la démarche de partage et mise en commun : il faut solliciter la Ville pour qu'elle fasse passer le message.

Il faudra par ailleurs bien réfléchir à comment il sera possible de gérer la mutualisation des espaces au niveau global du quartier. Ce ne sera probablement pas une évidence.

Patrick demande ensuite quelles sont les attentes et craintes des habitants actuels.

Antonio répond qu'il y a un accueil favorable des idées des coopératives d'habitants, mais il y aura toujours des « râleurs » pour tout. Il semble en tout cas nécessaire d'avoir des espaces et des activités pour intégrer toutes les couches de la population.

Christophe précise que pas mal d'habitants craignent les transformations à venir et regrettent déjà ces grands espaces verts.

d) Conclusions

Comme Dario le souligne, il semble utile d'établir une tactique pour faire un front commun et avancer ensemble.

Philippe résume les points qu'il faudra pouvoir évoquer le 25 septembre (et Charles T. les classe) :

- 1) Présenter un inventaire des espaces disponibles dans le quartier et alentours = l'offre existante ;
- 2) Présenter clairement les intentions et souhaits des coopératives = l'offre projetée ;
- 3) Là où des synergies sont possibles avec les coopératives, discuter de la gouvernance commune à mettre en place ;
- 4) Enfin demander si le calendrier ne devrait pas être revu afin de coordonner le développement des projets ; c'est-à-dire, proposer de ralentir le processus pour la future Maison de Quartier et le Parc (attendre que les choses avancent pour les coopératives et que la réflexion sur les aménagements extérieurs dans le quartier démarre)

Le Collectif apportera ces éléments sous la forme de questions, charge ensuite aux habitants et aux coopératives d'exprimer clairement leurs réponses.

Autre axe possible : la Pêche et les coopératives pourraient aussi faire remonter cette analyse et la demande subséquente de ralentissement du processus directement auprès de la Ville.

Enfin, pour bien cadrer les enjeux lors des ateliers, Patrick propose aussi que cette simple question soit posée le 25 aux coopératives : qu'attendent-elles de la future Maison de Quartier ?

La séance est levée à 21h30.

Le flyer d'invitation à la journée d'ateliers devra être joint à ce compte rendu de la séance.

160902/V0.1 Vincent
160903/V0.2 Philippe
160904/V1.0 Vincent